



Réf. Farde e-Assemblées : 2301751

N° OJ : 4

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Fondation Henri La Fontaine.- Subside : 1.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/43501 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que la Fondation Henri La Fontaine demande un subside de 1.500,00 EUR pour la restauration de la tombe d'Henri La Fontaine (prix Nobel de la Paix 1913) au cimetière de Bruxelles;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 1.500,00 EUR est octroyé au profit de la Fondation Henri La Fontaine.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/43501 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :